

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 19 juillet 2022 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : M. ROUVIER - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - JD. POUSSIER - M. PEREZ - B. DANIS - C. AZAIS - S. MARTI - L. DELAITE - D. VIALAS - C. BASTIDE - J. GROSSO - D. SAUVADE - A. ZAKHARY

Absents représentés : M-C. FABRE DE ROUSSAC par L. FABRE - L. GASC par JC. ARAGAON - C. PROUTEAU par G. REQUENA - N. LECLERC par C. AZAIS - D. CUPOLI par B. DANIS - S. JEAN par L. DELAITE - W. BIGNON par D. VIALAS - C. PINO par C. BASTIDE

Absents : JF. MARY - A. CHOUKROUN

14. Décisions du Maire

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22 ;

VU la délibération du 7 juin 2022 sur ces dispositions ;

Il appartient au conseil municipal :

De prendre acte des décisions ci-après :

Date	N°	Intitulé	Montant € TTC
08/06/22	12	Honoraires SVA CESSION BIENS COMMUNAUX	1440
14/06/22	13	Honoraires SCP DILLENSCHNEIDER Rivalta	540
14/06/22	14	Honoraires SCP DILLENSCHNEIDER Jardins de la ville	240
14/06/22	15	Honoraires SCP DILLENSCHNEIDER Vente biens communaux	360
14/06/22	16	Honoraires SCP DILLENSCHNEIDER enquête publique modification n°4 du PLU	720
14/06/22	17	Honoraires SCP DILLENSCHNEIDER Assistance réunion	720
20/06/22	18	Ligne de trésorerie Arkea	1 000 000
22/06/22	19	Annulée	
22/06/22	20	Bourse permis conduire Hilmi Sara	830
22/06/22	21	Bourse permis conduire Vidal Evan	830
22/06/22	22	Bourse permis conduire Marty Clément	830
04/07/22	23	Bourse permis conduire Dettinger Melynda	830

Il convient d'en prendre acte.

LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le Maire

PREND ACTE

Prend acte des décisions ci-dessus.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

Pour copie conforme,

Le Maire

Yves MICHEL